

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE BOIS LOCAL À L'HONNEUR LORS DE LA PROCHAINE FOIRE DE LIBRAMONT

Libramont, le 30 juin 2017 – C'était en 2015 ! Lors de la journée inaugurale de la Foire agricole de Libramont, la filière bois wallonne dévoilait sa toute nouvelle marque collective « Bois local – Notre savoir-faire ». Ils étaient alors 7 adhérents de la première heure, soucieux de mettre en avant les ressources et le savoir-faire wallons. Deux ans plus tard, une trentaine d'entreprises arborent fièrement la pastille rouge, qui guide des consommateurs de plus en plus séduits par une consommation locale et responsable. Le Gouvernement wallon s'est également mis au diapason en faisant du développement des circuits courts l'une de ses priorités.

Une vitrine des ressources et du savoir-faire wallons

Point d'orgue d'une campagne de sensibilisation qui sera officiellement lancée ce 5 juillet, une maison entièrement réalisée à partir de la ressource forestière wallonne sera présentée dans le hall 3 dans la Foire de Libramont. Celle-ci servira de vitrine au savoir-faire wallon et à de nombreux produits réalisés par des entrepreneurs qui travaillent le bois local sous toutes ses formes. Eléments de construction, agencements, menuiseries, mobilier, décorations, ustensiles, jouets, etc. De quoi montrer aux visiteurs qu'ils ont parfois tendance à aller chercher ailleurs ce que nous faisons en fin de compte très bien chez nous.

Nous avons les ressources et le savoir-faire

La forêt en Wallonie, ce sont 33 % du territoire, 8.000 entreprises et 18.300 emplois directs, le plus souvent en zones rurales. Une véritable richesse économique que les entrepreneurs de la filière souhaitent davantage exploiter. La marque « Bois local – Notre savoir-faire », comme la campagne soutenue par le Gouvernement wallon, répondent à ce souhait, en soulignant l'importance de nos entreprises pour l'économie régionale au travers de la richesse et des emplois qu'elles génèrent.

Un axe de développement pour la Wallonie

Le bois possède la singularité d'être l'unique matière première indéfiniment renouvelable. Cette propriété en fait le matériau de l'économie circulaire par excellence et lui confère un statut particulier dans les modèles économiques de demain. La valorisation de cette ressource locale s'inscrit donc pleinement dans la logique des circuits courts prônés par le Gouvernement wallon. Celui-ci a d'ailleurs pris une série de mesures concrètes pour donner un coup de projecteur sur les produits de notre Région, notamment ceux issus de la filière bois. Résultat à découvrir à partir du 5 juillet donc...

Pour de plus amples informations :

Emmanuel Defays, Directeur : e.defays@oewb.be - 084 46 03 42

François Sougnez, contact presse : f.sougnez@oewb.be - 084 46 03 49

www.oewb.be et www.boislocal.be

A propos de l'Office économique wallon du bois

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Office économique wallon du bois a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en assurant une affectation consensuelle de la ressource.